

Strasbourg, le 28 septembre 2018

Monsieur le Directeur Départemental des
Territoires
Cité administrative
14, rue du Maréchal Juin
Boîte Postale n°61003
67070 STRASBOURG Cédex

Monsieur le Directeur,

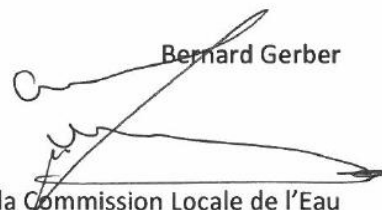
Vous nous avez sollicités par courrier en date du 9 août 2018, pour connaître l'avis de la CLE sur la demande d'autorisation déposée par le SDEA ALSACE MOSELLE portant sur la construction de la station d'épuration des eaux usées de SESSENHEIM.

Le Bureau de la CLE réuni le 27 septembre 2018, a donné un avis favorable à ce projet. Toutefois, le Bureau de la CLE recommande au pétitionnaire :

- de veiller à préserver le puits de la Gravière du Rhin de toute pollution en respectant les prescriptions de l'ARS.
- d'être vigilant sur la qualité des boues à épandre

A noter, que le dossier loi sur l'eau n'étudie pas la compatibilité du projet avec le SAGE ILL-NAPPE-RHIN.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.


Bernard Gerber
Président de la Commission Locale de l'Eau
Conseiller Régional